

Nouveauté dans la collection Insee Références

La France et ses territoires

L'ouvrage « La France et ses territoires » est l'occasion pour l'Insee de **présenter pour la première fois sur les nouvelles régions** des données et des analyses sur la population, l'emploi, les conditions de vie et les entreprises.

Les dossiers et les fiches présentés apportent également **un éclairage détaillé sur les modes de vies, le marché du travail, et l'évolution démographique à différents échelons territoriaux**, ainsi qu'une nouvelle approche sur les **espaces à faible et forte densité de population**.

NOUVELLES RÉGIONS : DES DIFFÉRENCES MOINS MARQUÉES

Des caractéristiques démographiques plus proches

Les nouvelles régions continentales comporteront toutes **plus de 2 millions d'habitants**. Derrière les **plus grosses régions que sont l'Île-de-France (11,9 millions d'habitants en 2011) et Rhône-Alpes fusionnée avec l'Auvergne (7,6 millions)**, on distingue **2 groupes homogènes en termes de population** :

- **cinq régions de taille intermédiaire**, comportant chacune **cinq à six millions d'habitants** : Nord-Pas-de-Calais Picardie, Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées et la grande région Est, Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, qui dépassent légèrement, en nombre d'habitants, la région Provence - Alpes-Côte d'Azur.

- **cinq régions, de deux à quatre millions d'habitants chacune** : Bretagne, Pays de la Loire, Normandie, ainsi que Centre-Val de Loire et l'ensemble Bourgogne Franche-Comté.

Les caractéristiques démographiques se différencient moins entre les nouvelles régions : densité de population, répartition par âge, sont désormais plus proches d'une région à l'autre.

Des nouvelles régions économiquement un peu plus ressemblantes

La nouvelle carte des régions réduit la dispersion des PIB par habitant : hors Île-de-France et Corse, on passe ainsi d'un intervalle autour de la moyenne de + 15,6 % à - 13,9 % à seulement + 11,7 % à - 8,4 % (chiffres 2012).

L'Auvergne Rhône-Alpes constitue la 2^{ème} région de France en termes de PIB (11,4 % du PIB national).

Suivent ensuite **cinq nouvelles régions qui représentent chacune environ 7% du PIB de la France** : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, Nord-Pas-de-Calais Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées et Alsace Champagne-Ardenne Lorraine. **Le PIB de ces six grandes régions (y compris Auvergne Rhône-Alpes) représente près de la moitié du PIB national (47,7 %).**

LA HIÉRARCHIE DES VILLES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE SUR TRENTE ANS

Entre 1982 et 2011, la croissance de la population des villes en France métropolitaine a été de 23 %, ce qui représente 8,9 millions d'habitants supplémentaires. La majeure partie de cette croissance (60 %, soit 5 395 000 habitants) résulte de l'extension géographique de l'espace urbain. à le reste résulte de la densification des villes. **En 2011, près de 8 habitants sur 10 résident dans l'espace urbain.**

La croissance de la population des villes a été approximativement proportionnelle à leur taille, ce qui tend à maintenir la hiérarchie des tailles des villes. Toutefois **la prééminence démographique de Paris s'affaiblit légèrement, au profit des 15 villes de plus de 400 000 habitants.**

Au delà de cette relative stabilité d'ensemble, **la répartition des villes qui « gagnent » ou qui « perdent » des habitants se superpose assez bien à la géographie de la France en croissance** (arc atlantique, sud-méditerranée, vallée du Rhône, Île-de-France) et à celle de la France qui connaît des difficultés héritées de la régression des industries anciennes (Nord, Est, Centre).

La dynamique de l'emploi dans les villes est le premier facteur explicatif de la croissance de leur population. Toulouse et Montpellier sont les plus dynamiques, aussi bien en termes de population (respectivement + 47 % et + 45 %) qu'en termes d'emploi (+ 87 % et + 93 %) entre 1982 et 2011.

LES MODES DE VIE DANS LES VILLES EUROPÉENNES

Avec un âge médian de 38 ans, les villes françaises sont plutôt jeunes , en comparaison des villes européennes étudiées (904 villes étudiées dans l'UE28 plus la Norvège, la Suisse et la Turquie).

En France et en Allemagne, la surface moyenne habitable par personne est la plus grande d'Europe, avec 42 m², contre 36 m² dans l'ensemble des villes européennes.

La voiture reste le mode de transport majoritaire des habitants des villes européennes pour se rendre à leur travail : 60% des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture ou en deux-roues motorisés, 20% en transports en commun et 20% en vélo ou à pied.

Avec un taux d'homicide moyen de 0,13 pour 10 000 habitants, les villes françaises étudiées sont en moyenne plus sûres, de ce point de vue, que les villes européennes (0,18). Les taux les plus élevés (taux supérieurs à 1 pour 10 000) sont détenus par des villes allemandes (Bayreuth, Hildesheim, Rosenheim) et belges (Charleroi, Gand).

LA CONCENTRATION DES MÉTIERS PAR ZONE D'EMPLOI TEND À SE RENFORCER

Les différents métiers sont présents de façon très diverse selon les territoires. Leur cartographie par zone d'emploi met en avant **un contraste assez net entre,**

- **au sud, des zones très urbaines à forte concentration de cadres et professions intellectuelles** : les professions intermédiaires du tertiaire dominant dans 1/4 des 321 zones d'emploi en France (hors Mayotte) et les emplois très qualifiés sont concentrés dans les métropoles, qui concernent 36 zones d'emploi.
- **et, au nord, d'autres plus agricoles, plus industrielles, plus ouvrières** : les zones d'emploi qui conservent une part importante d'ouvriers représentent 39% de l'ensemble et seules 7 zones d'emploi connaissent une sur représentation des métiers agricoles.

De plus, les emplois proposés sur un territoire ne sont pas nécessairement occupés par les actifs résidant sur ce territoire. Cela traduit une inadéquation marquée entre l'offre et la demande de travail, principalement dans l'urbain dense : **la moitié des emplois se concentre dans 30 zones d'emploi seulement.** Entre 1999 et 2011, la croissance de l'emploi dans les 14 plus grandes zones d'emploi est en moyenne de 0,86% par an contre 0,65% à l'échelle nationale, **ce qui renforce la concentration de l'emploi en France.**

UNE NOUVELLE APPROCHE SUR LES ESPACES À FAIBLE ET FORTE DENSITÉ

Classées selon des critères de densité et de population, les communes françaises se divisent en **4 catégories** :

- **Les communes densément peuplées représentent moins de 2% des communes et 35% de la population.** Elles sont situées dans les pôles des grandes aires urbaines.
- **Un peu plus de 8% des communes sont de densité intermédiaire** et regroupent près de 30% de la population. 60% sont situées dans les pôles des grandes aires urbaines.

- **Plus de la moitié des communes sont peu denses.** Elles regroupent un peu moins d'1/3 de la population. La majorité d'entre elles (60 %) sont situées dans les couronnes et dans l'espace multipolarisé des grandes aires urbaines.
- **Un tiers des communes sont très peu denses ;** elles regroupent 4 % de la population. Les communes très peu denses sont souvent éloignées des villes : près des trois quarts d'entre elles sont dans un espace « résiduel » du zonage en aires urbaines. 1/4 est cependant situé à la frange des couronnes des grands pôles urbains.

L'**accessibilité aux équipements et services** est très variable selon le type de commune : par exemple, le **temps médian d'accès aux urgences** les plus proches est de 52 minutes depuis une commune très peu dense contre 14 minutes depuis une commune densément peuplée.



@InseeFr
#nouvellesregions
##régions
#auditurbain
#villes

Comment se procurer l'ouvrage :

Pour les journalistes : l'ouvrage est disponible au Bureau de presse de l'Insee : Tél : 01 41 17 57 57 ou bureau-de-presse@insee.fr

Pour vos lecteurs : cet ouvrage est disponible, dès levée d'embargo, gratuitement sur www.insee.fr - rubrique [Publications et services](#)

Service de presse de l'Insee

Tél : 01.41.17.57.57

bureau-de-presse@insee.fr

